

**COMPTE DE RESULTAT**

Certifié conforme à l'original, le Président

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			391	26	365	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			391	26	365	NS
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			25 691	23 854	1 837	7.70
Impôts, taxes et versements assimilés			3 445	1 452	1 993	137.29
Salaires et traitements			20 820	20 820		
Charges sociales			9 576	8 080	1 497	18.52
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			109		109	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			29	15	14	90.10
Total des Charges d'exploitation (II)			59 670	54 220	5 449	10.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			59 278-	54 194-	5 084-	9.38-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SASU 2CL
13011 MARSEILLE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		21 250			21 250	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		6 064			6 064	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		27 314			27 314	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		8 414		6 064	2 350	38.75
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		8 414		6 064	2 350	38.75
2. Résultat financier (V-VI)		18 900		6 064	24 964	411.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		40 378		60 258	19 880	32.99
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				177 106	177 106	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				177 106	177 106	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				15 000	15 000	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				15 000	15 000	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				162 106	162 106	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		27 705		177 132	149 426	84.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		68 084		75 284	7 201	9.56
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		40 378		101 847	142 226	139.65

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



**BILAN ACTIF**

Certifié conforme à l'original, le Président

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	899	109	790		790	
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	204 200		204 200	202 200	2 000	0.99	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	205 099	109	204 990	202 200	2 790	1.38	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	997 330		997 330	233 650	763 680	326.85
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	2 920 297		2 920 297	1 293 936	1 626 361	125.69	
Disponibilités	148 274	8 414	139 860	2 574 242	2 434 382-	94.57-	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	4 065 901	8 414	4 057 488	4 101 829	44 341-	1.08-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 271 000	8 523	4 262 478	4 304 029	41 551-	0.97-	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

897 330

SASU 2CL
13011 MARSEILLE**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 757 862) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	757 862		757 862			
	Réserves						
	Réserve légale	75 786		75 786			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	3 443 182		3 341 335		101 847	3.05
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 378-		101 847		142 226-	139.65-
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	4 236 452		4 276 830		40 378-	0.94-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	15 524		9 038		6 486	71.77
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 188		900		1 288	143.07	
Dettes fiscales et sociales	8 314		17 261		8 947-	51.83-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	26 026		27 198		1 173-	4.31-
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 262 478		4 304 029		41 551-	0.97-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

26 026

27 198



2CL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 757 861,87 €

Siège social : 79 chemin de la Pageotte

13011 MARSEILLE

854 074 218 RCS MARSEILLE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT

PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 JUIIN 2024

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 40 378€, au compte "Report à Nouveau".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes, au titre des exercices précédents :

EXERCICES	DIVIDENDES
2022	NEANT
2021	1 340 000 €

**COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT**



Ludovic CREBIER
Expert – Comptable
Commissaire aux Comptes

2CL

Société par Actions Simplifiée au capital de 757 861.87 €

Siège social : 79 chemin de la Pageotte

13011 MARSEILLE

854 074 218 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

2CL

Société par Actions Simplifiée au capital de 757 861.87 €

Siège social : 79 chemin de la Pageotte

13011 MARSEILLE

854 074 218 RCS MARSEILLE

A l'assemblée générale de la société 2CL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2CL, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'assemblée générale de la société 2CL sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

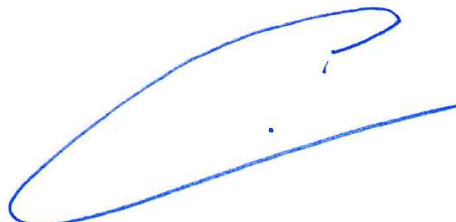
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 11 juin 2024

Le Commissaire aux comptes

Ludovic CREBIER



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	899	109	790		790	
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	204 200		204 200	202 200	2 000	0.99	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	205 099	109	204 990	202 200	2 790	1.38	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	997 330		997 330	233 650	763 680	326.85
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	2 920 297		2 920 297	1 293 936	1 626 361	125.69	
Disponibilités	148 274	8 414	139 860	2 574 242	2 434 382-	94.57-	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	4 065 901	8 414	4 057 488	4 101 829	44 341-	1.08-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 271 000	8 523	4 262 478	4 304 029	41 551-	0.97-	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

897 330

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 757 862) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	757 862		757 862			
	Réserves						
	Réserve légale	75 786		75 786			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	3 443 182		3 341 335		101 847	3.05
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 378-		101 847		142 226-	139.65-	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
Total I	4 236 452		4 276 830		40 378-	0.94-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	15 524		9 038		6 486	71.77
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 188		900		1 288	143.07	
Dettes fiscales et sociales	8 314		17 261		8 947-	51.83-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	26 026		27 198		1 173-	4.31-
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 262 478		4 304 029		41 551-	0.97-	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

26 026

27 198

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			391		26	365	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			391		26	365	NS
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			25 691		23 854	1 837	7. 70
Impôts, taxes et versements assimilés			3 445		1 452	1 993	137. 29
Salaires et traitements			20 820		20 820		
Charges sociales			9 576		8 080	1 497	18. 52
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			109			109	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			29		15	14	90. 10
Total des Charges d'exploitation (II)			59 670		54 220	5 449	10. 05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			59 278-		54 194-	5 084-	9. 38-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		21 250			21 250	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		6 064			6 064	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		27 314			27 314	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		8 414		6 064	2 350	38.75
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		8 414		6 064	2 350	38.75
2. Résultat financier (V-VI)		18 900		6 064-	24 964	411.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		40 378-		60 258-	19 880	32.99
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				177 106	177 106-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				177 106	177 106-	100.00-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				15 000	15 000-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				15 000	15 000-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				162 106	162 106-	100.00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		27 705		177 132	149 426-	84.36-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		68 084		75 284	7 201-	9.56-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		40 378-		101 847	142 226-	139.65-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 262 477.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0Euros et dégageant un déficit de 40 378.34- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a investi dans une nouvelle filiale 2 CL PHARMINVEST, spécialisée en investissements au sein d'officines de pharmacies.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			899
TOTAL			899
Autres participations	202 200		2 000
TOTAL	202 200		2 000
TOTAL GENERAL	202 200		2 899

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			899	899
TOTAL			899	899
Autres participations			204 200	204 200
TOTAL			204 200	204 200
TOTAL GENERAL			205 099	205 099

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	897 330		897 330
Débiteurs divers	100 000	100 000	
TOTAL	997 330	100 000	897 330
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	150 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	150 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 188	2 188		
Personnel et comptes rattachés	5 482	5 482		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 439	1 439		
Autres impôts taxes et assimilés	1 393	1 393		
Groupe et associés	15 524	15 524		
TOTAL	26 026	26 026		

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	900
Dettes fiscales et sociales	1 393
Total	2 293

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- 2CL CONSEILS	20 861	100.00	18 861
- 2CL PHARMINVEST	30 165	100.00	28 165
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCI DDD	24 914	20.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

**ANNEXE**

Certifié conforme à l'original, le Président

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 262 477.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0Euros et dégageant un déficit de 40 378.34- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a investi dans une nouvelle filiale 2 CL PHARMINVEST, spécialisée en investissements au sein d'offices de pharmacies.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

SASU 2CL
13011 MARSEILLE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			899
TOTAL			899
Autres participations	202 200		2 000
TOTAL	202 200		2 000
TOTAL GENERAL	202 200		2 899

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			899	899
TOTAL			899	899
Autres participations			204 200	204 200
TOTAL			204 200	204 200
TOTAL GENERAL			205 099	205 099

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	897 330		897 330
Débiteurs divers	100 000	100 000	
TOTAL	997 330	100 000	897 330
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	150 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	150 000		

SASU 2CL
13011 MARSEILLE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 188	2 188		
Personnel et comptes rattachés	5 482	5 482		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 439	1 439		
Autres impôts taxes et assimilés	1 393	1 393		
Groupe et associés	15 524	15 524		
TOTAL	26 026	26 026		

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	900
Dettes fiscales et sociales	1 393
Total	2 293

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- 2CL CONSEILS	20 861	100.00	18 861
- 2CL PHARMINVEST	30 165	100.00	28 165
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCI DDD	24 914	20.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

